

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS **AU TITRE DE L'ANNEE 2024 DE 8 ADJOINTS ADMINISTRATIFS**

- <u>Textes de référence :</u>
 Décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié, relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
- Arrêté du 2 février 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

L'académie de Strasbourg recrute 8 adjoints administratifs du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Les postes sont à pourvoir dans des établissements ou des services de l'académie de Strasbourg (département du Bas-Rhin et département du Haut-Rhin).

Les adjoints administratifs sont chargés de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs. Ils assurent des travaux de secrétariat, de comptabilité, de gestion et peuvent également être chargés des fonctions d'accueil.

Les adjoints administratifs sont notamment affectés en établissements scolaires ou dans les services académiques (rectorat, directions des services départementaux de l'éducation nationale).

Enregistrement des inscriptions:

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE INDIQUE CI-DESSOUS VIA LE LOGICIEL CYCLADES DU 14 FEVRIER 2024 A PARTIR DE 12H00 AU 14 MARS 2024 A 12H00

http://www.education.gouv.fr/siac3

Attention, avant de procéder à votre inscription, vous devez impérativement créer votre compte utilisateur

(En aucun cas, le compte utilisateur ne vaut inscription)

A l'issue de l'activation de ce compte utilisateur, vous pourrez alors vous inscrire.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'inscription à un concours est un acte personnel. En conséquence, il appartiendra à chaque candidat d'effectuer cette démarche.

Modalités de recrutement :

- 1. Les candidats aux recrutements prévus à l'article 3-2 du décret 2016-580 du 11 mai 2016 modifié, établissent un dossier de candidature comportant une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant. le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés. Attention, il appartiendra à chaque candidat de téléverser l'ensemble de leur dossier dans le logiciel Cyclades pour le 18 mars 2024 dernier délai.
- 2. Les dossiers seront ensuite transmis à une commission de sélection qui, au terme de l'examen de l'ensemble des dossiers de candidature déposés dans le logiciel Cyclades dans le délai fixé par l'avis de recrutement, à savoir le 18 mars 2024,

- procèdera à la sélection des candidats. Attention, seuls les candidats sélectionnés seront convoqués à un entretien qui se déroulera les 6 et 7 juin 2024.
- 3. L'épreuve d'entretien, d'une durée totale de 20 minutes, débutera par une courte présentation du candidat de 5 minutes maximum et, sera suivie de questions visant à apprécier les motivations et compétences du candidat pour exercer les fonctions d'adjoint administratif.
- 4. A l'issue des entretiens, la commission de sélection arrêtera, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés aptes au recrutement.

Conditions à remplir pour candidater :

Pour vous inscrire vous devez, au plus tard le jour de la première réunion de la commission chargée de la sélection des dossiers des candidats,

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen;
- Jouir de vos droits civiques ;
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Être en position régulière au regard des obligations du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique requises exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Aucune condition d'âge ou de diplôme n'est exigée pour se présenter à ce recrutement.